

Conciergerie d'entreprise ca vaut le coup?

Par **julie2t**, le 17/12/2019 à 17:50

Bonjour, je souhaite avoir plus de précisions, en effet, mon entreprise propose un service sur mesure pour les salariés de conciergerie d'entreprise. Jusque là tout va bien, mais du coup, ayant déjà une nounou pour mon enfant et une personne qui se charge de laver mon linge. Pourquoi passer par le service de mon entreprise? Il y a t-il convention? Comme le service n'a aucune utilité pour moi, je souhaite savoir si mon entreprise impact indirectement mon salaire pour fournir à tout le monde les prestations.

Merci

Par **Down**, le 17/12/2019 à 19:04

Bonjour,

"je souhaite savoir si mon entreprise impact indirectement mon salaire pour fournir à tout le monde les prestations."

La réponse se trouve dans votre fiche de paie.

Par **AlainD67**, le 18/12/2019 à 18:28

Bonjour,

On vous retire une somme d'argent pour un service que vous n'utilisez pas?

Par **morobar**, le 19/12/2019 à 09:22

Bonjour,

Normalement cette activité relève du seul comité d'entreprise.

cette activité sociale est exercée au bénéfice du personnel de l'entreprise, en vue d'améliorer

les conditions de travail et de vie en général au sein de l'entreprise.

La doctrine est que si l'entreprise organise des activités à caractère social ou culturel, le CE ou CSE est en droit de réclamer les fonds correspondant aux montants engagés.